

Avant-propos

Quand le diplôme doctoral fait du bruit

Laetitia Gérard¹

Depuis une décennie, en France, les recherches menées sur le diplôme de doctorat se multiplient. Ce numéro se situe dans cette mouvance actuelle et apporte sa contribution dans la compréhension et l'analyse du parcours doctoral. Pourquoi le diplôme doctoral fait-il l'objet de plus en plus d'attention de la part des chercheurs, mais aussi des médias et du gouvernement ? De manière plus générale, pourquoi fait-il plus de bruit aujourd'hui qu'il y a vingt ans ?

Quatre explications possibles seront développées ici :

- L'évolution du marché du travail qui a entraîné une valorisation et une promotion du doctorat en dehors de la sphère académique ;
- La mise en place de la démarche qualité dans l'enseignement supérieur, impliquant une profonde rénovation de la formation doctorale ;
- L'évolution des problématiques de recherche qui portent davantage sur le troisième cycle ;
- La démocratisation du numérique qui a permis d'augmenter la visibilité du parcours doctoral.

1. L'évolution du marché du travail

L'évolution du marché de travail a questionné les perspectives de carrière des titulaires d'un doctorat. En France, le nombre des docteurs augmente, passant de 13 472 en 2009 à 14 366 en 2014 (MESR, 2016), alors que le nombre de postes d'enseignant-chercheurs diminue : 3509 postes en 2006 contre 2176 en 2015 (Guerreiro & Thirion, 2016 ; MESR, 2011). S'ajoute à cela une conjoncture économique en crise : 9,4 % des titulaires d'un doctorat en 2010 sont au chômage trois ans après l'obtention de leur diplôme. Néanmoins, ce pourcentage diminue à 6,5 % 5 ans après (MESR, 2016). Rappelons, en effet, que les docteurs s'en sortent mieux face à la crise que les autres catégories de diplômés (Mazari, Meyer, Rouaud, Ryk, & Winnicki, 2011). Plus de docteurs, moins de postes, face à une poursuite de carrière plus difficile dans le milieu académique, les finalités du

¹ Docteure en sciences de l'éducation, consultante internationale en enseignement supérieur.

doctorat se retrouvent ainsi questionnées. Le focus est davantage mis sur les compétences transversales des docteurs que sur leurs compétences disciplinaires (Durette, Fournier, & Lafon, 31 janvier 2012). Les associations de doctorants et de docteurs comme *Intelli'agence*, l'Association nationale des docteurs (ANDés) ou la Confédération des jeunes chercheurs (CJC) font désormais la promotion du doctorat dans toutes les sphères professionnelles. Des entreprises créées par des docteurs se développent pour accompagner et conseiller les universités dans leur politique doctorale avec l'objectif d'ouvrir les possibilités de carrière (ex : *Adoc Métis*) et de promouvoir notamment le doctorat en entreprise (ex : *Adoc Talent Management*, *PhDTalent*).

Ainsi, l'évolution du marché du travail de moins en moins propice à une poursuite de carrière dans le milieu académique a engendré une forme de militantisme chez les doctorants et docteurs qui s'attèlent à la valorisation et à la promotion de leur diplôme dans tous les milieux professionnels.

2. La mise en place de la démarche qualité dans l'enseignement supérieur

La mise en place progressive de la démarche qualité dans l'enseignement supérieur, via Bologne, a contribué à une profonde rénovation de la formation doctorale, ouvrant de nouveaux débats.

En 1999, s'est déroulée la conférence ministérielle de Bologne qui visait l'harmonisation des diplômes européens. L'année d'après, l'Association européenne de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA) a été créée pour développer la qualité dans les institutions d'enseignement supérieur en Europe. En 2005, l'ENQA publie les premières directives européennes sur la qualité de l'enseignement supérieur, intitulées *Standards and guidelines for quality assurance in the European higher education area* (ESG)². La même année, lors de la conférence ministérielle de Bergen, les ministres en charge de l'enseignement supérieur des 45 pays engagés dans le processus de Bologne décident de faire appliquer ces lignes d'orientation sur la qualité de l'enseignement supérieur, telles que définies dans les ESG de l'ENQA. L'harmonisation des diplômes européens ne constitue donc plus l'unique priorité, d'autres priorités émergent comme la qualité des activités d'enseignement et de recherche, et la volonté de développer les liens entre les institutions d'enseignement supérieur et les entreprises (Croché, 2010). Les ministres recommandent notamment que des mesures soient prises pour que la formation doctorale favorise le développement des compétences transversales des doctorants et garantisse l'acquisition d'une formation interdisciplinaire.

Pour faire appliquer les lignes d'orientations de l'ENQA en France, l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) voit le jour en 2007. Six années plus tard, l'HCERES se substitue à l'AERES par l'arrêté du 22 juillet 2013 relatif

² www.enqa/wp-content/uploads/2015/09/ESG_3edition.pdf.

à l'enseignement supérieur et à la recherche. Comme l'AERES, l'HCERES a pour mission d'évaluer la qualité des institutions d'enseignement supérieur, des unités de recherche et des formations et diplômes, dont les écoles doctorales. Ainsi, d'après l'arrêté du 25 mai 2016³, l'une des missions de ces dernières consiste à assurer une démarche qualité de la formation doctorale, notamment par l'organisation de comités de suivi et de formations à l'encadrement de recherches. D'après ce même arrêté, les écoles doctorales doivent également proposer une offre de formation favorisant l'interdisciplinarité, une intégrité, une culture scientifique et une ouverture internationale, et mettre en œuvre un dispositif d'appui à la poursuite de carrière des doctorants. Désormais, le doctorat n'est plus considéré comme des « études doctorales » (arrêté du 25 avril 2002), mais bien comme une « formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche » (arrêté du 25 mai 2016).

Cette rénovation de la formation doctorale a mis en lumière le diplôme de doctorat et à ouvert de nouveaux débats concernant le statut du doctorant, la qualité de sa formation, les nouvelles finalités du diplôme et sa valorisation sur le marché du travail.

3. L'évolution des problématiques de recherche

En France, l'intérêt croissant porté à la pédagogie universitaire a contribué au développement de nouvelles thématiques de recherche, telle que la formation doctorale, qui restaient jusqu'alors peu explorées.

Les premières recherches en pédagogie universitaire ont été menées dans des disciplines scientifiques professionnalisantes. Les chercheurs issus de disciplines médicales sont les premiers à avoir mené des recherches sur la qualité de leur cursus de formation (De Ketele, 2010). Peu à peu ce domaine de recherche s'est développé dans d'autres départements, et notamment dans les départements des sciences de l'éducation. Ce domaine de recherche a pris une ampleur considérable suite à la conférence ministérielle de Bergen, la création de centres de pédagogie universitaire et la création d'associations en pédagogie universitaire, qui visent la qualité des cursus de formation (De Ketele, 2010). Les chercheurs en pédagogie universitaire s'intéressent à la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, et ce à tous les niveaux universitaires, troisième cycle inclus.

Ainsi, le développement en France de l'intérêt porté à la pédagogie universitaire a amené une augmentation du nombre de recherches sur les sujets de l'encadrement doctoral (Gérard, 2014 ; Gérard & Daele, 2016 ; Hétier, 2011), de la formation à la recherche (Bart, 2013) et du vécu des doctorants (Haag, 2017 ; Hanczyk, 2008 ; Kapp, 2015 ; Nicourd, 2015). Notons que, dans ce domaine, la France est en retard par rapport aux pays anglo-saxons et à d'autres pays francophones (Suisse, Belgique, Québec).

³ L'arrêté du 25 mai 2016 remplace les deux précédents : l'arrêté du 25 avril 2002 et l'arrêté du 7 août 2006.

4. La démocratisation du numérique

La démocratisation du numérique a augmenté la visibilité du diplôme et du parcours doctoral 1) au sein de la communauté scientifique et 2) auprès du grand public.

1) Premièrement, les doctorants s’expriment, partagent et échangent en ligne sur leur vie de jeunes chercheurs, ce qui accroît la visibilité du vécu du doctorant au sein de la communauté scientifique. Les doctorants et docteurs sont présents et très actifs sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter, et ce, depuis leur création. Sur Facebook, de nombreux groupes et pages sont devenus des lieux de rencontres, d’information et d’échanges entre doctorants. Des pages se sont créées telles que *Ciel mon doctorat* ou *La thèse nuit gravement à la santé*. Les écoles doctorales et les associations de doctorants et docteurs disposent aussi de leur propre page Facebook. Outre la création de pages, plusieurs groupes ont vu le jour, comme celui intitulé *Et ta thèse, elle avance ?... Mais ta gueule !* Ils deviennent de véritables communautés où chacun s’exprime librement sur son vécu de doctorant, partage ses difficultés, ses questionnements et ses joies. On découvre par ailleurs, une grosse communauté de doctorants et docteurs sur Twitter qui ont créé leurs propres hastag : #teamredaction, #TNGS (la Thèse Nuit Gravement à la Santé), #CMD (Ciel Mon Doctorat), #Phdchat, ou encore #Phdlife.

Les blogs sur le doctorat se multiplient avec le même objectif de partage et d’expression. On trouve des blogs informatifs (ex : *collectif PAPER*⁴, *Doctrix*), des blogs de conseils (ex : *Réussir sa thèse*) et des blogs de doctorants qui décrivent leur quotidien, comme *Vie de thésarde*, *les joies de la thèse*, *journal d’un thésarde*, ou *Thèse anti thèse foutaise*. Deux blogs de BD sur la vie des doctorants ont même abouti à l’édition de bandes dessinées sur le sujet : *Carnet de thèse* (Rivière, 2015), *Le dico du Doc* et *AnecDoc journal intime de doctorants* (Tis, 2012, 2014) dans lesquelles sont illustrées des anecdotes de doctorants.

2) Deuxièmement, la presse en ligne s’intéresse de plus en plus aux problématiques des doctorants, ce qui accroît la visibilité du diplôme doctoral auprès du grand public : *Thésarde, une vie de loser* (Libération, 20/03/07), *La solitude du Thésarde de fond* (Sciences humaines, 01/09/11), *Être doctorant aujourd’hui* (le Monde, 22/10/11), *De doctorant à jeune chercheur : une expérience éprouvante* (EducPros, 4/09/14), et plus récemment *Ma thèse en 252 288 000 secondes* (L’imprévu, 15/01/17). Elles relayent également les concours de vulgarisation scientifique, tels que *Ma thèse en 180 secondes*, *Dance your PhD*, ou le concours *Fame Lab* de communication scientifique.

Ainsi, les doctorants et docteurs eux-mêmes participent à la visibilité du diplôme doctoral au sein de la communauté scientifique par leurs publications en ligne (réseaux sociaux, blogs). La presse en ligne accroît également cette visibilité, mais surtout auprès du grand public.

⁴ Les liens vers les sites mentionnés se situent dans la sitographie.

Il est évident que le doctorat fait beaucoup plus de bruit aujourd'hui qu'il y a vingt ans. On assiste à un véritable mouvement en faveur de la qualité du diplôme doctoral, de sa promotion et de sa valorisation. Ce mouvement doit encore monter en puissance pour développer la réflexion et surtout les actions concernant l'amélioration des conditions de travail des doctorants et la reconnaissance du diplôme en France.

Bibliographie

- BART D. (2013), « La direction des thèses de "futurs collègues" en sciences de l'éducation. Un accompagnement doctoral entre formation au travail autonome et intégration à un collectif scientifique », in M. FRENAY & M. ROMAINVILLE (dir.), *L'accompagnement des mémoires et des thèses*, Louvain-la-neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 109-128.
- CROCHE S. (2010), *Le pilotage du processus de Bologne*, Louvain-la-Neuve, Bruylant/Academia.
- DE KETELE J. M. (2010), « La pédagogie universitaire : courant en plein développement », *Revue française de pédagogie*, vol. 172, p. 5-13.
- DURETTE B., FOURNIER M., LAFON M. (2012), *Projet CAREER. Compétences et employabilité des docteurs*, Paris, Adoc Talent Management.
- GERARD L. (2014), *Le doctorat : un rite de passage. Analyse du parcours doctoral et post doctoral*, Paris, Téraèdre.
- GERARD L., DAELE A. (2016), « L'évolution de la formation doctorale a-t-elle engendré une évolution dans les pratiques d'accompagnement doctoral ? », *Recherche et formation*, vol. 79, p. 43-62.
- GUERREIRO M., THIRION J. (2016), « La compagnie de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs d'universités. Session 2015 », *Note de la DGRH*, vol. 5.
- HAAG P., SHANKLAND R., OSIN E., BOUJUT CAZALIS É., F., BRUNO A.-S., VRIGNAUD P., GAY M.-C. (2017), « Stress perçu et santé physique des doctorants dans les universités françaises : une étude exploratoire », dans *Pratiques psychologiques* [à paraître].
- HANCZYK S. (2008), « Quand la recherche tombe à l'eau... qu'est-ce qui reste ? », *Recherche et formation*, vol. 59, p. 27-41.
- HETIER R. (2011), « Du tiers du doctorant au tiers du directeur. Quand il faut plus d'un tiers pour former un chercheur », in C. XYPAS, M. FABRE & R. HETIER (dir.), *Le tiers éducatif. Une nouvelle relation pédagogique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, p. 59-73.

- KAPP S. (2015), « Un apprentissage sans normes explicites ? La socialisation à l'écriture des doctorants », *Socio-logos*, vol. 11.
- MAZARI Z., MEYER V., ROUAUD P., RYK F., & WINNICKI P. (2011), « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », *Bref du Céreq*, vol. 283.
- MESR (2011), « Campagne de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités ». En ligne, consulté le 25 février 2017. URL : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/74/8/bilan_recrutement_2011_etude_version_def_211748.pdf.
- MESR (2016), « L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France. 50 indicateurs », *Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*, vol. 9.
- NICOURD S. (2015), « Les processus de désengagement dans le cadre du travail doctoral », *Socio-logos*, vol. 10.
- RIVIÈRE T. (2015), *Carnets de thèse*, Paris, Éditions du Seuil.
- TIS (2012), *La thèse nuit gravement à la santé. Le dico du doc*, Neuchâtel, Presses Universitaires de Suisse.
- TIS (2014), *La thèse nuit gravement à la santé 2. Anecdote, journal intime de doctorants*, Neuchâtel, Presses Universitaires de Suisse.

Sitographie

- Collectif PAPERÀ. Consulté le 15 février 2017, URL : <http://www.collectif-papera.org/>
- Doctrix. Consulté le 15 février 2017, URL : <http://blog.educpros.fr/doctrix/>
- Réussir sa thèse. Consulté le 15 février 2017, URL : <http://reussirsathese.com/>
- Vie de thésarde. Consulté le 15 février 2017, URL : <http://lapinobservateur.over-blog.com/>
- Les joies de la thèse. Consulté le 15 février 2017, URL : <http://joiesdethese.canalblog.com/>
- Journal d'un thésard. Consulté le 15 février 2017, URL : <https://journaldunthesard.wordpress.com/>
- Thèse antithèse, foutaises. Consulté le 15 février 2017, URL : <https://theseantithesefoutaises.wordpress.com/>